



Plantation de haies d'espèces indigènes, l'action se poursuit jusqu'en 2015 !



Christina Meissner
Députée, Membre du comité

De l'automne 2012 au l'automne 2013, le nombre de propriétaires désireux de planter des haies d'espèces indigènes a doublé. S'arrêter en si bon chemin aurait été franchement dommage. Aussi, d'un commun accord avec la direction générale de la nature et du paysage de l'Etat de Genève, notre action est reconduite jusqu'à l'automne 2015. Les conditions restent inchangées soit la prise en charge d'une partie des coûts* par le canton selon l'intérêt du projet de plantation.

Dès que vous nous aurez renvoyé le coupon réponse, notre arboriculteur pourra prendre rendez-vous, discuter de votre projet et vous proposer des espèces véritablement indigènes. Il vous conseillera sur leur choix, en fonction du lieu, du sol, de l'ensoleillement et de l'espace à disposition. Les plantations se dérouleront de novembre 2014 à mars 2015. Alors, n'hésitez plus! Pour plus de diversités, couleurs, parfums et vie dans votre jardin, rien de tel que les espèces indigènes. ■

*arrachage, plantation, coût des arbustes, entretien et suivi durant la première année de plantation.



Grâce à notre action, églantiers, épines noires, viornes, fusains d'Europe, cornouillers divers, saules, charmillles, noisetiers, chèvrefeuilles, troènes; ifs, houx et buis pour les persistants, des centaines de plants, issus de toute une variété d'espèces indigènes appréciées par la faune, ont contribué à enrichir des dizaines de jardins d'une belle diversité paysagère, vivante et utile à la nature en ville.

Participez au Concours nature en ville qui encourage la réalisation d'actions qui favorisent la nature dans l'habitat genevois.

<http://ge.ch/nature/information-nature/nature-en-ville/concours-nature-en-ville>



Les étapes d'une plantation réussie

- Conseil et choix des espèces (en fonction des désirs mais aussi du sol, de l'ensoleillement, de l'espace, etc.)
- Eventuellement, arrachage préalable de plantes existantes
- Ameublement du sol
- Mise en place des arbustes
- Amendement (compost)
- Arrosage
- Mise en place de copeaux (préserve l'humidité, protège et facilite l'entretien des jeunes plantations)

Coupon à renvoyer avant le 15 octobre 2014 à Pic-Vert Assprop Genève, CP 1201, 1211 Genève 26

Je désire participer à l'action de plantation de haies d'espèces indigènes.

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Tél : Email :

Longueur / largeur de la haie à planter (mètres) :

S'agit-il d'un projet auquel participent plusieurs propriétaires (plantation d'une haie en limite de parcelle par exemple)?

Si oui combien?